

# LA MASCARADE !

**Question CFDT :** Le lendemain des élections et deux jours avant les vacances, la direction a convoqué des salariés pour annoncer qu'ils étaient en trop, tout en les informant de leur nouvelle affectation, est-ce que c'était le bon moment ?

**Réponse Direction :** Des démarches de mobilité ont effectivement été engagées courant décembre au regard de notre situation effectif de janvier.

**Commentaire CFDT :** Comme par hasard le lendemain des élections et la veille des vacances.

La méthode n'est pas chevaleresque, c'est le moins qu'on puisse dire !

**Question CFDT :** Suite aux dernières annonces de mutation, les salariés sont obligés d'aller au montage, pourquoi les salariés n'ont-ils pas le choix de leur future affectation ?

**Réponse Direction :** Car à ce jour seul Montage a des besoins de PRO. Par ailleurs, c'est l'orientation prise par le site en matière de mobilité inter UR, toutes les UR ont été sollicitées pour aider Montage.

**Commentaire CFDT :** La direction culpabilise les salariés en trop or ce n'est pas de leur faute, chaque salarié doit pouvoir choisir son avenir et sa future affectation.

**Question CFDT :** Sur le site de Rennes, l'activité botteuse est sous-traitée et à Mulhouse la direction réfléchit pour investir ou sous-traiter -décision prise courant 2015. A Sochaux EMB, le poste botteuse sera-t-il sous-traité ?

**Réponse Direction :** Le choix de l'externalisation de cette activité est la conséquence de l'obsolescence des botteuses sur certains sites et du choix de PSA de renoncer à leur renouvellement pour privilégier l'investissement dans les moyens de production stratégiques (ex : PTV, 802,...). Le bottelage de Rennes et de Trnava est assuré depuis 2010 par une société extérieure qui exploite ses propres moyens de bottelage. La question d'une éventuelle externalisation se pose aujourd'hui sur le site de Mulhouse compte tenu des coûts de rénovation très élevés nécessaires au maintien de l'activité en interne.

En ce qui concerne le site de SOCHAUX, la question n'est pas à l'ordre du jour.

**Commentaire CFDT :** Demain, si cela était à l'ordre du jour, la CFDT s'y opposerait.

**Question CFDT :** Les tracteuristes vous demandent, quand leurs postes seront-ils supprimés (transférés aux préparateurs outils) ? Et que vont-ils devenir ?

**Réponse Direction :** Ce transfert d'activité était suspendu à la réalisation de certains aménagements tels que la mise en service des transbordeurs. Ceux-ci sont désormais en place et le personnel a été formé à leur utilisation. Le transfert et le redéploiement des effectifs se feront donc dans les prochains jours.

**Commentaire CFDT :** Pour la CFDT, ce sont encore des postes supprimés. Lors de la réunion, la direction a annoncé que les salariés concernés resteront à l'emboutissage, à suivre....

**Question CFDT :** En TA, combien y-a-t-il de sureffectif ?  
Ainsi qu'en TB et TN.

**Réponse direction :** La situation effective dépend de l'activité et de l'absentéisme. En ce moment, au regard de ces critères, nous sommes aux alentours de 3 en TA, 4 en TB et en TN.

**Commentaire CFDT :** Sureffectif ! Alors qu'en TN, les CI et les caristes sont constamment au rangement avec une gestion au jour le jour, en semaine 4 il y a même eu le RU et le RG au poste de rangeur. Le climat social est tendu ! La direction doit donner les moyens pour que les salariés travaillent sereinement et en sécurité.

**Question CFDT :** Pour les salariés contraints de quitter l'embout, quels sont les critères retenus ?

**Réponse Direction :** Il peut s'agir de personnes avec un profil évolutif, c'est en général des personnes jeunes, adaptables, mais aussi de PRO (CI) en sureffectif.

**Commentaire CFDT :** Les salariés concernés le vivent comme une punition.

#### **INFO :**

Suite à l'investissement concernant la nouvelle G1, si le projet venait à se réaliser, la direction EMB aurait deux options : faire installer la nouvelle presse au Ferrage ou au Nord Forge.

#### **C'est parti ? Allongement d'horaire.**

Allongement d'horaire pour l'équipe de nuit de 4h40 à 5h21  
Les 21-22-26-27-28 et 29 janvier sauf Ferrage et EMB.

La CFDT a donné un avis défavorable et a renouvelé la demande de 3 pauses pour la nuit. Le résultat des élections professionnelles de décembre 2014 donne les mains libres à la direction du site. Elle peut appliquer méthodiquement le « merveilleux » nouveau contrat social tant vanté et tant vendu par les signataires ( CFTC / FO / CGC ).

Pourtant aujourd'hui, ces signataires simulent à la table du CE le refus de l'application du NCS ( MDR ) !

Après les samedis en modulation, aujourd'hui c'est over time plein pot pour la nuit.

Il reste encore quelques mesures gratinées à faire avaler !

La CFDT le pense...CGC, FO et CFTC le savent peut être déjà !

**... JE ME SYNDIQUE À LA**

**On a tous une bonne raison de rejoindre la CFDT**

